

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION DE LA REGULATION  
DES MARCHES FIXES ET MOBILES**

**Fiche de renseignement pour une demande d'agrément ou de  
renouvellement d'agrément d'équipements terminaux**

Première demande d'agrément   
Renouvellement d'agrément  numéro de l'agrément échu : \_\_\_\_\_  
-  date d'échéance de l'agrément échu : \_\_\_\_\_

1. Type d'agrément : équipement terminal  équipement radioélectrique   
2. Procédure suivie : procédure simplifiée  procédure d'examen de type

3. Dénomination de la société ou Raison sociale : \_\_\_\_\_

4. Adresse du siège social

- Situation géographique

précise : \_\_\_\_\_

- Adresse postale : \_\_\_\_\_

- Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de fax : \_\_\_\_\_

5. Références d'inscription au registre du commerce : \_\_\_\_\_

6. Activités de la société : \_\_\_\_\_

7. Personne ayant qualité pour engager la société (nom, prénom, nationalité, qualité) : \_\_\_\_\_

8. Forme juridique de la société : \_\_\_\_\_

9. Matériel pour lequel l'agrément est sollicité : \_\_\_\_\_

10. Pays d'origine du matériel : \_\_\_\_\_

11. Nom et adresse du constructeur du matériel : \_\_\_\_\_

12. La société sera :  le distributeur exclusif  un distributeur non exclusif  
 le fabricant  installateur

simple utilisateur

Le déclarant atteste que ni la société, ni aucun de ses dirigeants n'est l'objet d'aucune échéance professionnelle (commerciale ou industrielle). Le déclarant (nom, prénoms et qualité) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ certifie que les renseignements ci-dessus et joints sont exacts.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

Autres pièces à produire :                    pour une première demande                    pour un renouvellement

- Lettre de demande timbrée à 500 FCFA adressé au Directeur Général de l'ARTEL
- Copie de la lettre du constructeur mandatant le demandeur  
 Comme représentant ou distributeur
- Déclaration d'engagement à commercialisation le matériel  
 concerné conformément au type homologué
- copie de l'inscription au Registre du Commerce
- copie conforme des agréments obtenus auprès d'autres organismes  
 reconnus par l'ARCE<sup>1</sup>
- copie conforme du rapport d'examen de conformité<sup>2</sup>
- liste nominative et qualitative du personnel technique
- fiche de renseignements matériel<sup>3</sup>
- documentation technique rédigée en français comprenant :
  - une description générale suffisante pour identifier le produit,
  - des photographies de l'équipement,
  - les dessins de conception et de fabrication<sup>4</sup>,
  - la liste des composants, sous-ensembles et circuits, et leurs descriptions,
  - une notice d'exploitation,
  - le manuel d'utilisation,
- copie du justificatif de paiement des droits d'agrément
- copie de l'attestation de non arrêt de fabrication

<sup>1</sup> En cas de demande d'agrément selon la procédure simplifiée uniquement

<sup>2</sup> Pour du matériel radioélectrique

<sup>3</sup> En cas de demande d'agrément selon la procédure d'examen de type uniquement